

<http://pierre-alainmillet.fr/Aux-minguettes-comme-a-la>



Conseil de métropole des 13 et 14 décembre 2021

Aux minguettes comme à la Guillotière, pour une police nationale de proximité

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 14 décembre 2021

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Monsieur le président, chers collègues

La Guillotière est devenue le symbole de problèmes associés auparavant aux seules banlieues. Permettez un commentaire à un Vénissian ayant pris le métro à la Guillotière et très content de retourner aux Minguettes, visiblement, les difficultés des quartiers prioritaires ne sont liées, ni aux tours ni à la mixité sociale. Ce sont bien les trafics qui pourrissent la vie sociale partout où ils s'installent, et sont un facteur de développement des incivilités en général, du chacun pour soi et du laissez-faire.

Mais les trafics n'existent pas parce qu'il y a des trafiquants mais parce qu'il y a des acheteurs. C'est pourquoi il n'y a pas de réponse utile sans cohérence de toutes les politiques publiques, de police, de justice, de prévention, de santé, d'éducation, d'urbanisme, de cadre de vie.

Cette délibération porte sur l'urbanisme, mais nous savons tous que le débat public porte d'abord sur les questions de sécurité. Alors soyons clair et direct.

Les phrases choc d'un président et son karcher ont produit de 2007 à 2012 la suppression de 13 000 postes de police et de gendarmerie. Malgré quelques créations depuis, nous ne sommes toujours pas revenu aux effectifs de 2007 !

En dix ans, 2 700 postes de douaniers ont été supprimés, ça continue à raison de 250 par an. Résultat, la France est une passoire pour tout les trafics ! Le trafic de stupéfiants est le premier marché criminel de France. Il est estimé à 3,5 milliards d'euros.

La sécurité est une mission régaliennne de l'Etat, un droit fondamental inscrit dans la Constitution. Or avec le projet de loi de sécurité globale, l'état poursuit son désengagement, se déchargeant sur les polices municipales ou privées, alors même que nous avons besoin d'un renforcement d'une police de la république sous statut, présente partout, formée et au service de tous, capable d'assurer la protection des personnes et des biens d'abord, ce qui implique la répression des trafics mais ne doit pas s'y réduire.

Autour des trafics se développent des violences urbaines, des rodéos, mortiers, pétards, des incivilités du quotidien, infractions au code de la route et de la rue, perturbations de l'espace public, et même parfois privé.

Mais quel maire de l'agglomération a demandé au premier ministre le durcissement de la réglementation sur la vente en ligne des pièces pyrotechniques ? Michèle Picard, et c'est son ami André Chassaigne qui a proposé à l'assemblée d'interdire la vente des mortiers d'artifice au grand public, de sanctionner les acteurs de leur distribution, et d'aligner le régime d'importation de ces produits sur celui des armes.

Aux Minguettes ou à la Guillotière, nous avons besoin d'une police nationale de proximité, d'un service public de prévention qui sorte les ados en rupture d'école de la rue, d'un suivi social rigoureux des familles impliquées dans les trafics pour les soustraire à la domination des mafias, de moyens renforcés dans les écoles pour lutter contre toutes les violences, les harcèlements, les clans et les racismes, de moyens pour éduquer à un usage citoyen des réseaux sociaux et en chasser les représentations de ces violences, harcèlements et racismes. Ce ne sont pas les outils techniques qui sont décisifs, ce sont les ressources humaines mobilisées par tous ces services publics, avec les

outils dont elles ont besoin.

C'est un sujet qui mériterait une approche non politicienne, un consensus républicain pour faire respecter le droit fondamental à la sécurité en renforçant et coordonnant les actions de police, de justice, de prévention, d'éducation, de santé. Il y a urgence.